

Département d'Ille et Vilaine
Commune de Saint Sauveur des Landes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SAUVEUR DES LANDES
SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Saint Sauveur des Landes, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Christophe DEROYER, maire

Date convocation : 22.09.2026	Présents : DEROYER Christophe, maire, TABURET Micheline, HAMARD Pierrick, JAN Stéphanie, PARIS Stéphane, adjoints,
Affichage convoc : 22.09.2026	BRAULT Louis, TURMEL Catherine, GOUDAL Mickaël, EPIVENT Myriam, LHERMELIN Virginie, RICHER Séverine, ARNOULD Bérénice, LECOURTOIS Xavier, ARONDEL Carine, DERIENCOURT Damien, LORANDEL Frédéric, COUETUHAN Alexandra
Nombre de conseillers :	Absents excusés : PEROZ Claude (pouvoir à Mme Taburet), CANTIN Nicolas (pouvoir à M. Hamard).
En exercice : 19	<i>Monsieur Paris a été nommé secrétaire de séance</i>
Présents : 17	
Absents : 2	
Pouvoirs : 2	
Votants : 19	

Délibération n°2026/08-095
Objet : Lotissement l'Orée du Bois - VENTE DU LOT 1

Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2024/02-018 du 12.03.2024 fixant le prix de vente des lots de la tranche 1 du lotissement communal l'Orée du Bois,

Et après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le maire ou son représentant à signer l'acte de vente du lot 1 (surface : 680 m²) avec Monsieur Pierre Yves HERIQUE au prix de 60 520 EUR TTC (TVA s/ marge : 9 675, 21 EUR).

A Saint Sauveur des Landes, le 29.09.2026

Pour extrait certifié conforme

Au registre des délibérations

Le secrétaire de séance,

Le maire,

Stéphane PARIS

Christophe DEROYER